



**Résidence Mutualiste
Les Orchidées**



NOTE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Vous allez intégrer un établissement soumis à une stricte réglementation en matière de sécurité incendie.

C'est pourquoi, je vous informe qu'il est strictement interdit d'installer dans la chambre de votre parent : Réfrigérateur, appareils électriques (micro -onde, bouilloire, cafetières, chauffages...), et tout type de mobilier (bois rotin, plastique).

L'encombrement des chambres complique la prise en soins des personnes en perte d'autonomie et rend difficile l'utilisation du matériel de mobilisation (verticalisateur, lève - malade....).

Merci de respecter scrupuleusement ces consignes de sécurité.

La Direction